



ASSEMBLEE GENERALE
71^{ème} session
Rome, 29 novembre 2012

UNIDROIT 2012
A.G. (71) Misc. 1
Original: anglais
décembre 2012

Conclusions sommaires

1. *Nomination du Président de l'Assemblée Générale pour l'année 2012-2013*

L'Assemblée Générale a noté que, conformément à la pratique de la rotation annuelle entre les régions géographiques dans lesquelles les Etats membres d'UNIDROIT sont répartis conformément à l'article (5)*ter* du Règlement d'UNIDROIT, il appartenait au groupe asiatique de nommer le Président pour la période 2012 2013.

En raison de l'empêchement de dernier instant du représentant de l'État membre de l'Asie qui, suite aux consultations menées avec le Secrétariat, avait indiqué sa disponibilité à présider l'Assemblée pour la personne de référence, et compte tenu du manque de temps pour entreprendre d'autres consultations avec d'autres Etats membres de l'Asie, l'Assemblée Générale a reconduit S.E. M. Juan Prieto, Ambassadeur de la République de Colombie en Italie, dans les fonctions de Président pour la période 2012 2013, en le remerciant d'avoir accepté de remplir cette fonction pour un deuxième mandat.

2. *Adoption de l'ordre du jour (A.G. (71) 1 rév. 2)*

L'Assemblée Générale a adopté l'ordre du jour tel que proposé.

3. *Déclaration concernant l'activité de l'Organisation en 2012 (A.G. (71) 2)*

L'Assemblée Générale a pris note avec intérêt de la déclaration du Secrétaire Général concernant l'activité de l'Organisation en 2012.

L'Assemblée Générale a félicité le Secrétaire Général et le Conseil de Direction pour avoir élaboré un Plan stratégique révisé pour UNIDROIT et elle a demandé au Secrétariat de soumettre le document aux Etats membres pour commentaires.

L'Assemblée Générale a pris note des mesures entreprises par le Secrétaire Général pour mettre en œuvre la Résolution n° 1 de la Conférence diplomatique pour l'adoption du projet de Protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (Berlin, 27 février – 9 mars 2012) concernant l'établissement de la Commission préparatoire et du Registre international pour les biens spatiaux. L'Assemblée a demandé au Secrétaire Général d'informer le moment venu les Etats membres de la composition définitive de la Commission préparatoire.

4. Rapport de la Commission des Finances sur sa 72^{ème} session (AG/Comm. Finances (72) 10)

L'Assemblée Générale a pris note du Rapport de la Commission des Finances sur sa 72^{ème} session.

5. Modifications définitives du Budget et approbation des Comptes pour l'exercice financier 2011 (A.G. (71) 3)

L'Assemblée Générale a noté qu'il n'était pas nécessaire de procéder à des modifications définitives du budget 2011 et elle a approuvé les Comptes pour 2011.

6. Ajustements au Budget pour l'exercice financier 2012 (A.G. (71) 4)

L'Assemblée Générale a pris note de l'information sur la mise en œuvre du budget pour 2012

7. Arriérés de contributions des Etats membres (A.G. (71) 5)

L'Assemblée Générale a pris note des mesures prises par le Secrétariat pour réduire les arriérés de contributions de certains Etats membres.

8. Situation financière des Etats membres inactifs (A.G. (71) 6)

L'Assemblée Générale a pris note de l'intention déclarée du Gouvernement du Paraguay de s'acquitter de la totalité de ses obligations financières envers l'Institut afin de ré-acquérir ses droits comme membre d'UNIDROIT lorsqu'il aura réglé ses contributions au budget d'UNIDROIT pendant quatre années consécutives.

9. Classement des Etats membres dans le tableau des contributions d'UNIDROIT (A.G. (71) 7)

L'Assemblée Générale a adopté la Résolution (71)1, par laquelle elle a adopté le tableau révisé de répartition des contributions des Etats membres au budget régulier d'UNIDROIT, tout en suspendant le reclassement du Portugal et de l'Espagne dans le tableau des contributions jusqu'à la prochaine révision du tableau des contributions par l'Assemblée Générale conformément à l'article 16 du Statut Organique d'UNIDROIT. L'Assemblée a demandé à la Commission des Finances, conformément à son mandat, de revoir en 2014 la méthode actuelle de classement des Etats membres et d'envisager des améliorations possibles, en gardant à l'esprit le principe de la capacité à payer, et de formuler des recommandations à l'Assemblée Générale le moment venu.

10. Approbation du projet de Budget pour 2013 et fixation des contributions des Etats membres pour cet exercice financier (A.G. (71) 8)

L'Assemblée Générale a approuvé le projet de budget pour 2013.

L'Assemblée Générale a pris note des efforts faits par le Gouvernement de l'Italie pour stabiliser le niveau de sa contribution à UNIDROIT et d'inclure sa contribution dans le chapitre des dépenses obligatoires du budget de l'État italien.

11. Amendement au Règlement d'UNIDROIT sur les questions financières (A.G. (71) 9)

L'Assemblée Générale a approuvé les amendements proposés aux articles 23 à 38, et 50, à l'annexe II du Règlement d'UNIDROIT, ainsi qu'à l'article 2 des Règles régissant le fonds de roulement, ainsi que cela est exposé dans le document A.G. (71) 9, avec les corrections exposées dans le document A.G. (71) 9 Add.

12. Périodicité des sessions de l'Assemblée Générale (A.G. (71) 1 rév)

L'Assemblée Générale a invité le Conseil de Direction à continuer de faire usage des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 16 du Règlement d'UNIDROIT d'inviter à prendre part à ses séances, à titre consultatif, des représentants de Gouvernements membres qui ne comptent pas un de leurs ressortissants au sein du Conseil.

L'Assemblée Générale est convenue qu'il n'était pas nécessaire de convoquer des sessions de printemps de l'Assemblée, mais elle a demandé au Secrétariat de publier un sommaire des délibérations du Conseil de Direction aussitôt que possible après la session du Conseil.

13. Demande d'UNIDROIT en vue d'obtenir le statut d'observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies (A.G. (71) 1 rev.)

L'Assemblée Générale a pris note de l'intention du Secrétaire Général de demander un statut d'observateur pour UNIDROIT auprès de l'Organisation des Nations Unies et a invité tous les Etats membres qui sont également des Etats membres des Nations unies d'envisager favorablement la possibilité d'appuyer cette demande aux Nations Unies.

